

**EPREUVE DE REMUNERATION & PILOTAGE DE LA MASSE  
SALARIALE****Maîtrise des connaissances**

1. Associez les termes suivants aux travailleurs correspondants : rémunération, salaire, honoraire, solde, traitement.
2. Expliquez en quoi la politique de rémunération des salariés dépend d'objectifs parfois contradictoires.
3. Quelle relation peut-on établir entre l'effet masse et l'effet niveau ?
4. Qu'est - ce que la masse salariale ?
5. Quelle différence faites – vous entre :
  - a. indemnité et prime ?
  - b. rémunération directe et rémunération indirecte ?

**Cas 1 : Fiche de paie**

Sabani est employé dans une boulangerie à Cotonou. Il a effectué au cours du mois d'août 2017 l'horaire de travail suivant :

Première semaine : 58 h dont 2 heures le premier jour de 4h à ~~16~~ 4

Deuxième semaine : 50 h45 dont un samedi de 17h à 20h

Troisième semaine : 53 h15

Quatrième semaine : 57 h dont un dimanche de 20h à 23h

Son salaire se décompose de la manière suivante :

Salaire de Base : 70.000 F ; Prime de pénibilité : 2.000 F ; Prime de rendement : 1.500F ; Prime de salissure : 1.500 F ; Indemnité d'habillement: 3.000 F.

**QUESTION :**

1. Faites le décompte des heures supplémentaires
2. Etablissez sa fiche de paie sachant que dans les boulangeries, l'heure d'équivalence est de 46 heures. Sabani a perçu une avance sur salaire de 20.000F. Il est marié et père de 4 enfants.

## **Cas 2 : Pilotage de la masse salariale**

Un service est composé de trois personnes de début 2011 à fin 2013 et de 4 personnes en 2014. Les prévisions de modifications salariales et d'effectifs sont les suivantes :

- Année 2011

Abou a un salaire mensuel en début d'année de 180 000 FCFA. Il est augmenté de 20 000 FCFA par mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Bolou a un salaire mensuel en début d'année de 250 000 FCFA. Il est augmenté de 4 % à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

Colou a un salaire mensuel de 300 000 FCFA au début de l'année. Il est augmenté de 10 % à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

- Année 2012

Les salaires sont gelés. Il n'y a donc aucune augmentation.

- Année 2013

Abou devrait être augmenté de 5 % à partir du 1<sup>er</sup> mars.

Bolou devrait bénéficier d'une augmentation promotionnelle de 10 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet en remplacement de Colou qui partira à la retraite fin juin 2013.

Bolou sera remplacé à cette date par un recrutement extérieur Dolou qui sera embauché à un salaire mensuel de 180 000 FCFA.

Aucune autre augmentation n'est prévue en 2013.

- Année 2014

Aucune révision de salaire n'est prévue, seul un nouvel employé Folou sera recruté à partir du 1<sup>er</sup> juillet à un salaire de base de 160 000 FCFA.

### **Travail à faire :**

#### **Travail à faire**

1. Définissez les concepts suivants : Effet noria, Effet GVT, Effet niveau.
2. Déterminez :
  - a. Les masses salariales pour chacune des années de 2009 à 2012.
  - b. L'évolution en masse de 2010 par rapport 2009 puis de 2012 par rapport à 2011.